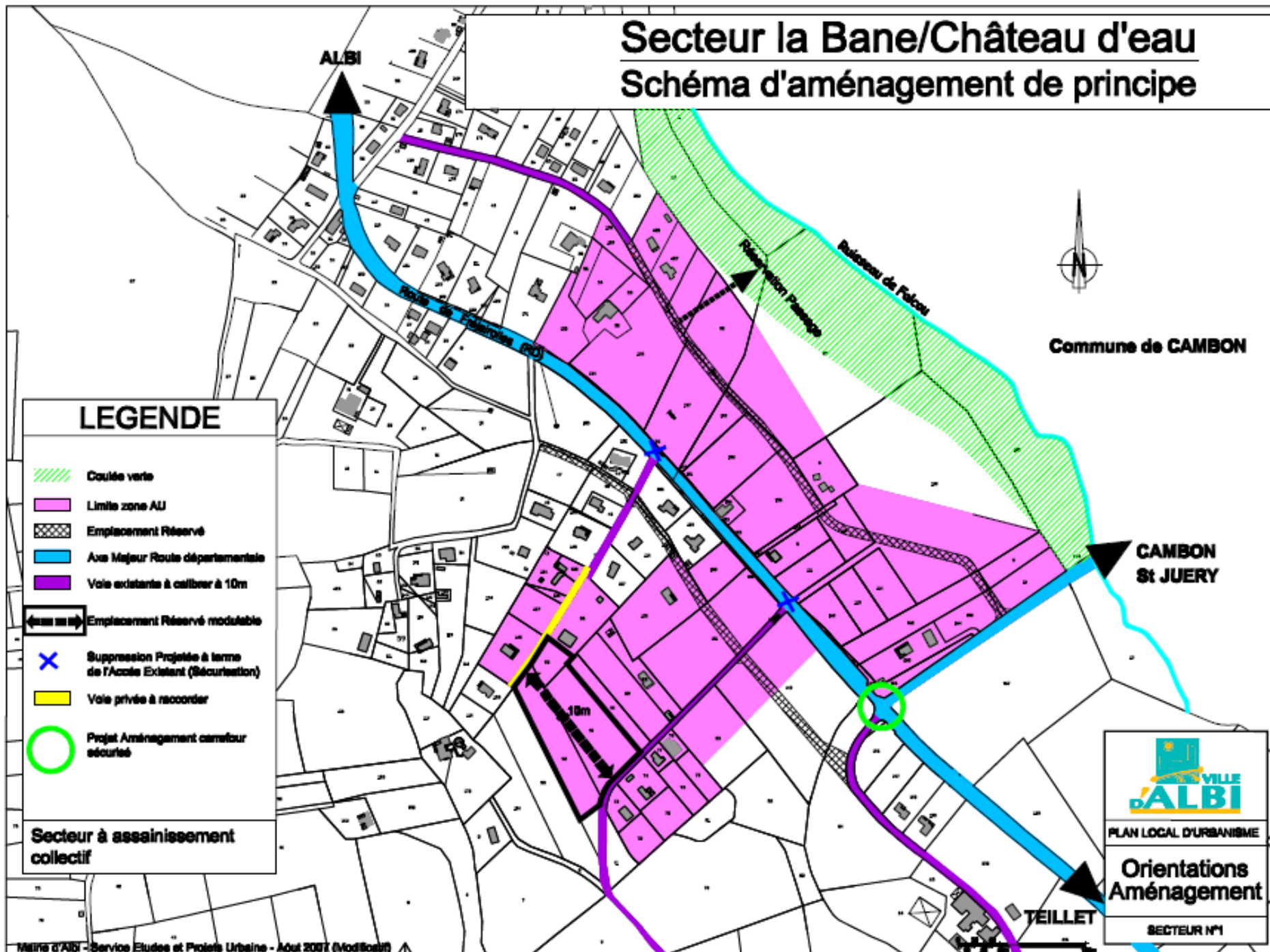


LA BANE – CHATEAU D'EAU



Secteur la Bane/Château d'eau

Schéma d'aménagement de principe



LEGENDE

-  Coulée verte
-  Limite zone AU
-  Emplacement Réserve
-  Axe Majeur Route départementale
-  Voie existante à calibrer à 10m
-  Emplacement Réserve modifiable
-  Suppression Projetée à terme de l'Accès Existant (Sécurisation)
-  Voie privée à recadrer
-  Projet Aménagement carrefour sécurisé

Secteur à assainissement collectif

SECTEUR N°1 : LA BANE/CHÂTEAU D'EAU :

A l'entrée sud est de la commune d'Albi, le **secteur La Bane / Château d'eau** offre des **disponibilités foncières** de part et d'autre de la *Route de Teillet*.

Coupé par la route départementale RD81, ce secteur doit comporter des accès secondaires sécurisés à partir de cet axe majeur. Par conséquent, il s'avère nécessaire de renforcer la **sécurité des carrefours et de réduire** les accès existants débouchant sur la route de Teillet.



Carrefour Route de Teillet / chemin du Roc



Chemin du Château d'eau



Route de Teillet, zone AU au sud du secteur

Au Nord de la zone, les études de prospective urbaine ont défini un emplacement réservé n° 99 afin de prolonger le *chemin de La Bane* et d'assurer son bouclage au niveau de RD 69. Cette nouvelle voie permettra de rejoindre la route de Teillet de manière plus sécurisante. Les riverains doivent actuellement emprunter le carrefour route de Teillet / Chemin de La Bane qui reste un point sensible en raison du manque de visibilité.

Un carrefour sécurisé sera aménagé aux abords de *la Route de Teillet* et du *Chemin de Lavour Nord*. Il renforcera la sécurité en entrée d'agglomération, sur une route à forte affluence.

Le schéma d'aménagement propose d'intégrer les axes existants et de les relier afin d'assurer une desserte cohérente au sein du futur ensemble urbain. *Le chemin du Roc*, raccordant la voie privée, sera calibré à 10 mètres pour améliorer les conditions de circulation et éviter les impasses ne permettant pas une bonne gestion des services publics (ramassage des ordures ménagères, bouclage réseau eau potable).

Un emplacement réservé modulable de voirie permettra de connecter la voie future au *Chemin du Château d'eau*. Ainsi, le secteur bénéficiera d'une desserte « en boucle », assurant la fluidité de la circulation.

Une coulée verte est préservée en bordure du ruisseau de Falcou.



Carrefour Route de Teillet/chemin de Lavour nord



Emplacement réservé en vue de l'extension du chemin de la Bane